

## L'I.S.P.P.C recherche UN INFIRMIER CHEF DE SERVICE (M/F/X) – HYGIENISTE POUR L'HOPITAL VINCENT VAN GOGH

### 1. Vos Missions

En tant qu'infirmier(e) chef(fe) de service<sup>1</sup>, vous assumez la direction du personnel infirmier, soignant et administratif de plusieurs unités ou assimilés, participez à l'organisation de l'information (diffusion des informations ressources humaines, formations permanentes, RPM, charge de travail), ainsi qu'à l'évaluation financière et économique de votre secteur.

Vous assumez la gestion, la coordination et le contrôle des actions soins au niveau de votre secteur, découlant de l'application des "politiques soins" définies au niveau du département infirmier et au niveau global de l'hôpital.

En particulier, pour la psychiatrie :

Vous participez en collaboration avec l'infirmier(e) en chef à :

- L'évaluation des risques inhérents aux patients psychiatriques en matière de sécurité.
- L'élaboration des stratégies de soins et/ou organisationnelles pour y remédier.

Vous collaborez dans le cadre du respect des règles éthiques à :

- La surveillance de l'application des règlements suite à la mise en observation judiciaire des patients.
- L'utilisation des moyens de contention et de la chambre d'isolement.

En tant qu'infirmier(e) en hygiène hospitalière, vos missions sont celles préconisées dans la monographie de fonction rédigée par les membres de l'ABHH en 1990 et en voie de réactualisation.

Votre terrain d'activité est très vaste : il concerne toute l'institution hospitalière. Vous êtes membre de droit du C.H.H. (Comité d'Hygiène Hospitalière). Votre place et votre rôle par rapport au C.H.H. sont précisés dans l'A.R. du 07 novembre 1988.

### 2. Vos tâches

En tant qu'infirmier(e) chef(fe) de service :

- Vous êtes chargé(e) de plusieurs unités de soins collaborez avec les médecins - chefs de service, en vue de réaliser une globalisation des soins au patient.

---

<sup>1</sup> (Cf. A.R. du 13 juillet 2006 – Moniteur Belge du 28 août 2006)

- Vous êtes responsable, pour votre secteur, de l'organisation, de la continuité et de l'évaluation de la qualité des soins infirmiers ainsi que la transmission des informations à la Direction du Département des Soins Infirmiers.
- Vous participez à l'évaluation du personnel des soins que vous supervisez.
- Vous participez à la bonne organisation des unités de soins que vous supervisez (horaire, nouvelles méthodes d'organisation, DIRHM, RPM, charge de travail, ...).
- Vous évaluez les besoins de l'unité (personnel, matériel, ...) en collaboration avec l'infirmier(e) en chef.
- Vous assurez la coordination entre votre secteur et les autres secteurs de l'établissement.
- Vous participez à l'élaboration des prévisions budgétaires pour votre secteur ainsi qu'au choix du matériel et d'équipements destinés aux soins infirmiers.
- Vous contrôlez, pour votre secteur, le suivi du budget du Département des Soins Infirmiers dans les unités de soins et les services médicotechniques.

## 2.1. Activité de gestion des ressources humaines

### 2.1.1. Gestion de l'affectation du personnel

- L'infirmier(e) chef de service assure la gestion journalière du personnel soignant en fonction des besoins qui lui sont transmis par les infirmier(e) en chef.

### 2.1.2. Gestion de la communication

- Vous assurez le passage de l'information orale et écrite vers les unités de soins / médicotechniques.
- Vous veillez à la bonne compréhension de l'information.
- Vous veillez au suivi des messages.
- Vous gérez les conflits au sein des unités dont vous avez la supervision.
- Vous traitez l'information.

### 2.1.3. Gestion de la formation du personnel

- Vous déterminez les besoins en formation avec la Direction du Département des Soins Infirmiers ;
- Vous veillez à la mise en place et au suivi du programme de formation pour le personnel soignant, en collaboration avec la Direction du Département des Soins Infirmiers et l'infirmier(e) chef de service chargé de la formation permanente ;
- Vous veillez à l'organisation de l'accueil des stagiaires en soins infirmiers et au respect de la convention de stage passée avec les écoles en collaboration avec l'infirmière accompagnatrice ;
- Vous collaborez et facilitez les projets de développement de l'éducation à la santé du patient, en synergie avec les I.C.S. en éducation du patient ;

- Vous encouragez et motivez à la participation aux formations permanentes ;
- Vous participez à certaines formations.

#### 2.1.4. Evaluation du personnel

- Vous vous assurez que chaque personne réponde aux exigences de sa fonction en évaluant le personnel par rapport aux objectifs fixés.

#### 2.1.5. Vis-à-vis de l'administration

- Vous participez à l'élaboration des objectifs du Département des Soins Infirmiers et à la rédaction du rapport annuel.
- Vous veillez au recueil des données officielles (DIRHM, RPM, charge de travail, dossier infirmier).
- Vous vous conformez aux directives relatives à l'incendie et au plan catastrophe.

### 2.2. Activité de gestion des ressources matérielles

#### 2.2.1 Gestion des locaux et du matériel

- Vous veillez au bon état fonctionnel des locaux et du matériel ainsi qu'à leur utilisation adéquate.

#### En tant qu'infirmier(e) en hygiène hospitalière

- Vous apportez au niveau du C.H.H. l'information, formulez des principes et des plans d'action et participe à l'élaboration des critères et des décisions.
- Vous exercez les missions qui lui sont confiées par le C.H.H.
- Vous participez à l'enseignement du personnel en matière d'hygiène hospitalière.
- Vous exercez un rôle de supervision :

En surveillant les méthodes de travail en général et les techniques de soins en particulier.

- En évaluant l'efficacité de l'enseignement et de l'information donnée.
- En faisant rapport au C.H.H. de ses constatations dans le cadre de sa mission.

- Vous êtes le porte-parole des équipes vis-à-vis du C.H.H.
- Vous êtes chargé(e) de tester, voire de mettre en place de nouvelles méthodes de travail, produits, appareillages, ...
- Vous êtes responsable des aspects fonctionnels des mesures de prévention et de leur mise en application.
- Vous dirigez, coordonnez l'enregistrement des infections dans l'hôpital en collaboration d'une équipe pluridisciplinaire.
- Vous participez :
  - Au relevé des infections.
  - Aux évaluations (formelles ou informelles) des actions entreprises.
  - Elle effectue les enquêtes épidémiologiques nécessaires.



- Votre collaboration dans le domaine des bâtiments, des équipements et du matériel est bien spécifique.
- Vos objectifs seront de :
  - Offrir au patient confort, hygiène et sécurité.
  - Promouvoir la construction et l'installation de locaux qui permettent l'application des règles d'hygiène et un fonctionnement rationnel.
  - Elaborer une programmation fonctionnelle où ses conseils doivent efficacement soutenir les décisions de la Direction.
- Vous pouvez intervenir dans le choix de l'organisation, des méthodes de travail, des circuits empruntés, de l'entretien et de la désinfection.
- Vous participez à la mise en fonctionnement d'une nouvelle institution ou d'un nouveau service.
- Vous collaborez avec le pharmacien, le responsable de la stérilisation centrale et le service des achats en matière d'acquisition d'équipements, appareils ou produits.
- Vous devez vous tenir au courant de l'évolution des produits du marché, en particulier dans le domaine de soins propres et stériles et des produits d'entretien et de désinfection.

### **3. Vos responsabilités**

- Vous êtes responsable de l'ensemble des personnes qui composent votre secteur.
- Vous êtes secondé(e) par une équipe d'infirmier(e)s en chef et chef adjoint(e) et /ou de coordinateurs de départements.
- Vous accomplissez votre mission en collaboration avec les responsables médicaux, paramédicaux et administratifs s'il y en a lieu.
- Vous travaillez en étroite collaboration avec le(s) médecin(s) chef(s) de service et/ou ses adjoints directs.
- Vous appliquez la philosophie de soins du Département des Soins Infirmiers, en concertation avec la direction du Département des Soins Infirmiers.
- Vous participez aux négociations, suivi et participation à la fixation des objectifs et du budget soins.
- Vous coordonnez des activités infirmières des unités de soins.
- Vous intégrez la gestion économique des soins au sein de votre secteur.
- Vous informez, écoutez et servez d'arbitrage vis-à-vis du personnel soignant.
- Vous respectez la politique d'évaluation du personnel des soins infirmiers.

Sur le plan institutionnel :

- Vous veillez au respect du règlement de travail et aux différents règlements d'ordre intérieur par l'ensemble des membres de son service.

- Vous veillez au respect de la législation relative aux praticiens de l'art infirmier.
- Vous veillez au respect de la charte des droits et des devoirs des patients.
- Vous respectez les principes philosophiques de l'institution.
- Vous veillez au respect du secret professionnel.
- Vous veillez à promouvoir le respect mutuel entre collègues et entre tous les travailleurs de l'institution.
- Vous connaissez les règles de fonctionnement de l'institution et vous en faites l'interprète auprès des membres de son équipe.
- Vous veillez à l'amélioration des conditions de travail.
- Vous adhérez aux valeurs de l'hôpital public.

#### 4. Votre profil

- Etre bachelier(e) en soins infirmiers ou infirmier(e) gradué(e) hospitalier(e) ou sage-femme est requis.
- Avoir une Licence/ Master en sciences hospitalières ou Licence/Master en santé publique ou équivalent est requis.

*N.B. : Cfr. A.R. du 26/04/2017, l'infirmier(e) gradué(e) ou accoucheuse, ou bachelier(e) en soins infirmiers ou bachelier(e) accoucheuse, qui a réussi une formation complémentaire de cadre de santé avant le 31 décembre 2010 peut également être pris en considération pour la fonction d'infirmier(e) chef de service du cadre intermédiaire.*

- Avoir, ou être en cours d'obtention dans l'année académique, une formation en hygiène hospitalière ou une formation équivalente est requis.
- L'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur ou cours normaux pédagogiques ou équivalent est souhaité.
- Pour l'Hôpital Vincent Van Gogh, avoir une formation en psychiatrie est souhaitée.
- Avoir une expérience de 5 ans comme praticien de l'art infirmier est requis.
- Avoir une maîtrise des outils informatiques utiles à la fonction est souhaité.
- Avoir une connaissance passive de l'anglais.
- Posséder un permis de conduire.

## 5. Informations complémentaires

- Régime de travail : temps plein
- Contrat : contrat à durée indéterminée<sup>2</sup>
- Echelle IFIC : 19<sup>3</sup>

### Ce poste vous intéresse ?

**Pour postuler, faites-nous parvenir votre curriculum vitae ainsi que votre lettre de motivation, à l'attention de Mme VANDERSANDE, Directrice des Ressources Humaines,**

**pour le 10 mars 2023 à midi au plus tard, en répondant à cette offre via notre site internet**

[www.isppc.be](http://www.isppc.be)

**NB : dans le cadre de cette ouverture de poste, il vous sera demandé un travail rédactionnel. A cet effet, vous recevrez à la clôture de l'offre les éléments nécessaires pour la réalisation de celui-ci.**



<sup>2</sup> Le jury se réserve le droit d'inclure au contrat une période probatoire pouvant aller jusqu'à deux ans.

<sup>3</sup> Pour les agents internes ayant choisi de conserver leur rémunération selon la Révision Générale des Barèmes, l'échelle de traitement attachée à la fonction d'Infirmier chef de service - hygiéniste est l'échelle B6.